Nations Unies A/69/998

Assemblée générale

Distr. générale
5 août 2015
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session
Point 69 a) de l'ordre du jour
Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale : renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies

Lettre datée du 4 août 2015, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 60/124, par laquelle l'Assemblée générale a créé le Groupe consultatif du Fonds central pour les interventions d'urgence et l'a chargé de me conseiller sur l'utilisation et l'impact du Fonds. En application des dispositions prévues au paragraphe 21 de ladite résolution, je vous fais tenir ci-joint une note sur la première réunion que le Groupe a tenue en 2015 à Genève les 28 et 29 mai (voir annexe).

Ainsi que le résume la note, le Groupe a réaffirmé que le Fonds était un mécanisme utile et performant et a félicité la Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence et le secrétariat du Fonds pour la façon dont ils en assuraient la gestion.

Les membres du Groupe ont été informés de la façon dont le Fonds avait été utilisé et géré jusqu'à mi-mai 2015, en particulier du rôle fondamental qu'il avait joué en appuyant les efforts régionaux d'intervention en cas d'urgence déployés au Népal, au Nigéria, en République arabe syrienne, en République centrafricaine et au Soudan du Sud. Ils ont salué l'occasion qui leur a été donnée de s'entretenir avec le Coordonnateur résident et Coordonnateur des opérations humanitaires pour la Colombie, le Coordonnateur résident et Coordonnateur des opérations humanitaires pour l'Érythrée et le Coordonnateur résident en Sierra Leone, et ils les ont félicités pour leur exposé sur l'utilisation stratégique du Fonds.

Les membres du Groupe ont assisté à une présentation de deux études consacrées au futur champ d'activité du Fonds et en ont reconnu l'importance dans le cadre des consultations en cours sur l'avenir du Fonds. Ils ont noté qu'il convenait d'examiner davantage la valeur ajoutée que le Fonds pourrait tirer d'un élargissement de son champ d'activité et de s'intéresser de près au fait que la majorité de ses ressources provenaient des contributions d'un petit nombre de donateurs. Ils ont souligné que le dixième anniversaire du Fonds, en décembre

15-13277 (F) 120815 150815

Merci de recycler

2015, serait l'occasion d'accroître les efforts de mobilisation de ressources et de promouvoir le Fonds auprès d'un plus grand nombre de partenaires.

Les membres du Groupe ont été informés des préparatifs du Sommet mondial sur l'action humanitaire et des travaux du Groupe de haut niveau du Secrétaire général sur le financement de l'aide humanitaire. Ils ont souligné qu'il importait que le Fonds occupe une place stratégique dans le programme mondial pour 2015 et que les discussions sur le financement de l'action humanitaire soient au cœur de la préparation du Sommet, qui aura lieu en 2016. Ils ont demandé que le Fonds participe à ces travaux et préparatifs afin de mettre en avant ses principaux points forts et avantages soient promus de manière cohérente.

Les membres du Groupe ont été informés des résultats de l'évaluation relative à l'utilisation des fonds de financement commun par le Programme alimentaire mondial. Ils se sont entretenus avec les membres du Comité permanent interorganisations, avec lesquels ils ont traité, en particulier, du temps nécessaire à la conclusion des accords de partenariat entre les entités bénéficiaires et leurs partenaires d'exécution, des difficultés en matière de promotion du Fonds et des procédures à suivre, le cas échéant, pour signaler aux donateurs une utilisation frauduleuse des sommes allouées.

Les membres du Groupe ont discuté des enseignements tirés de l'utilisation des ressources octroyées par le Fonds dans des situations d'urgence de grande ampleur et des mécanismes et procédures en place pour lutter contre l'utilisation frauduleuse de ces ressources. Ils ont également traité de questions de fond, notamment l'amélioration de la qualité, d'une part, des rapports des coordonnateurs résidents et coordonnateurs des opérations humanitaires sur l'utilisation et l'impact des fonds et, d'autre part, de l'analyse des informations contenues dans les rapports de 2013 sur les résultats obtenus; le plan de gestion des risques du Fonds; les efforts déployés récemment pour améliorer la promotion du Fonds; les points essentiels pour le faire connaître auprès d'un grand nombre d'acteurs; l'examen indépendant de la valeur ajoutée apportée par le Fonds au Myanmar.

Le Groupe a nommé Manuel Besslet (Suisse) Président et Ahmed Al-Meraikhi (Qatar) Vice-Président. Il a remercié la Présidente sortante, Catherine Walker (Australie), et le Vice-Président sortant, Mathewos Tulu (Éthiopie), pour le travail qu'ils ont effectué et le rôle moteur qu'ils ont joué. Le Groupe a également remercié les autres membres dont le mandat prend fin en 2015, à savoir Nancy Butijer (Croatie), Susan Eckey (Norvège), Susanna Moorehead (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Yukie Osa (Japon) et Wenliang Yao (Chine), pour la contribution qu'ils ont apportée à ses travaux.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

Annexe

Note sur la réunion du Groupe consultatif du Fonds central pour les interventions d'urgence (28 et 29 mai 2015)

Résumé

1. Le Groupe consultatif du Fonds central pour les interventions d'urgence a été créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 60/124, laquelle l'a chargé de conseiller le Secrétaire général, par l'intermédiaire du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, sur l'utilisation et l'impact dudit fonds. La première réunion du Groupe en 2015 s'est tenue à Genève les 28 et 29 mai et a été présidée par Catherine Walker (Australie).

2. La Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence a fait un exposé sur l'utilisation et la gestion du Fonds jusqu'à mi-mai 2015. Les membres du Groupe ont pu profiter de l'occasion pour s'entretenir directement avec le Coordonnateur résident et Coordonnateur des questions humanitaires pour la Colombie, le Coordonnateur résident et Coordonnateur des opérations humanitaires pour l'Érythrée et avec le Coordonnateur résident en Sierra Leone. Ils ont entendu les auteurs de deux études consacrées au futur champ d'activité du Fonds (Study on the Added Value of a Reformed CERF et Review of the Potential for Assessed Funding for CERF). Les membres du Groupe ont également été informés des préparatifs du Sommet mondial sur l'action humanitaire et des travaux du Groupe de haut niveau du Secrétaire général sur le financement de l'aide humanitaire.

3. Les membres du Groupe ont discuté des enseignements tirés de l'utilisation des ressources octroyées par le Fonds dans des situations d'urgence de grande ampleur et des mécanismes et procédures en place pour lutter contre l'utilisation frauduleuse des sommes versées et signaler les cas de fraude éventuelle aux donateurs. Par ailleurs, ils ont reçu et examiné des informations récentes sur d'importantes questions de fond, notamment l'amélioration de la qualité, d'une part, des rapports des coordonnateurs résidents et coordonnateurs des opérations humanitaires sur l'utilisation et l'impact des fonds et, d'autre part, de l'analyse des informations contenues dans les rapports de 2013 sur les résultats obtenus, le plan de gestion des risques du Fonds, les efforts déployés récemment pour améliorer la promotion du Fonds, les points essentiels pour faire connaître le Fonds auprès d'un grand nombre d'acteurs et l'examen indépendant de la valeur ajoutée apportée par le Fonds au Myanmar.

4. Les membres du Groupe ont été informés des résultats de l'évaluation relative à l'utilisation des fonds de financement commun par le Programme alimentaire mondial (PAM). Ils se sont entretenus avec des représentants du Comité permanent interorganisations, avec lesquels ils ont traité, en particulier, du temps nécessaire à la conclusion des accords de partenariat entre les entités bénéficiaires et leurs partenaires d'exécution, des difficultés en matière de promotion du Fonds et des procédures à suivre, le cas échéant, pour signaler aux donateurs une utilisation frauduleuse des sommes allouées. Comme suite à ces débats, le Groupe tient à formuler les observations et recommandations suivantes.

Observations, conclusions et recommandations

5. La Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence a informé le Groupe que le Fonds s'était engagé à verser des contributions d'un montant total de 171 millions de dollars à 29 pays et territoires entre janvier et mi-mai 2015. Elle a fait le point sur les efforts déployés par le secrétariat du Fonds pour veiller à l'utilisation stratégique de ces ressources, notamment le renforcement des directives concernant la hiérarchisation des besoins à financer et la révision du cadre de formation ciblant les décideurs sur le terrain. Elle a mis en lumière l'approche régionale adoptée par le Fonds, qui répond aux besoins humanitaires des pays touchés par des crises régionales, et fait remarquer que celui-ci devait de plus en plus souvent utiliser le guichet interventions d'urgence pour aider les nombreux pays dans des situations d'urgence humanitaire prolongées à lutter contre les nouveaux aspects de ces situations. Elle a fait le point sur la première tranche d'attribution au titre du guichet financement insuffisant du Fonds pour 2015, précisant que la priorité avait été accordée aux interventions en Syrie, dans la région des Grands Lacs, en Colombie, à Djibouti et en République populaire démocratique de Corée. Elle a souligné que les ressources nécessaires pour faire face aux situations d'urgence prolongées étaient maintenant nettement plus importantes que celles permettant d'intervenir dans les nouvelles situations d'urgence, le Fonds ne disposant que d'une flexibilité limitée pour intervenir compte tenu de la répartition obligatoire des ressources entre le guichet interventions d'urgence (deux tiers) et le guichet financement insuffisant (un tiers).

6. La Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence a également fait le point sur la mise en service d'Umoja et donné une vision d'ensemble des contributions reçues par le Fonds au titre de l'exercice 2015. Elle a indiqué que celui-ci disposait toujours de ressources suffisantes pour intervenir dans les situations d'urgence, qu'elles soient nouvelles ou prolongées, et avait reçu un appui solide des donateurs, comme on a pu le constater lors de la conférence de haut niveau qui s'est tenue en décembre et où les contributions annoncées avaient atteint 418,6 millions de dollars, soit le deuxième montant le plus élevé jamais enregistré en termes de contributions. Néanmoins, les fluctuations monétaires et la vigueur du dollar des États-Unis d'Amérique auront des répercussions sur les revenus du Fonds pour l'exercice 2015. Le Groupe a admis que le montant des contributions reçues des donateurs pour l'exercice 2014 n'avait jamais été aussi élevé tout en soulignant qu'il n'était pas viable, à long terme, que la majorité des du Fonds ressources proviennent de quelques donateurs. Il convenait donc de déployer davantage d'efforts pour trouver de nouveaux donateurs et les amener à assumer une plus grande part du financement du Fonds. Le Groupe a remercié la Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence et le secrétariat du Fonds pour la manière dont ils en assuraient la gestion.

7. Les membres du Groupe ont salué l'occasion qui leur a été donnée de s'entretenir avec le Coordonnateur résident et Coordonnateur des opérations humanitaires pour la Colombie, le Coordonnateur résident et Coordonnateur des opérations humanitaires pour l'Érythrée et le Coordonnateur résident en Sierra Leone, et ils les ont félicités pour leur exposé sur l'utilisation stratégique du Fonds. Le Groupe a noté avec satisfaction que les ressources allouées par le Fonds à la Colombie avaient contribué à sauver des vies et avaient été utilisées en coordination avec le Gouvernement et le fonds d'intervention pour les urgences humanitaires du pays et que le Fonds avait aidé le Coordonnateur résident et Coordonnateur des opérations humanitaires à mener des campagnes d'information et des activités de

mobilisation de ressources à plus grande échelle. Il a également salué le fait que les fonds octroyés à l'Érythrée aient contribué à instaurer un espace humanitaire et à affermir la position du Coordonnateur des opérations humanitaires. Toutefois, le Groupe a fait remarquer que ces deux pays étaient excessivement dépendants des ressources allouées par le Fonds du fait de l'absence d'un autre type de financement et que cette situation n'était pas viable. Le Groupe a constaté avec satisfaction que les ressources octroyées à la Sierra Leone et à d'autres pays d'Afrique de l'Ouest en 2014, bien que limitées, avaient été utilisées de manière rapide et ponctuelle et avaient ainsi favorisé une intervention régionale dans la lutte contre l'épidémie d'Ebola.

8. Les membres du Groupe ont remercié la Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence d'avoir fait le point sur le Sommet mondial sur l'action humanitaire et sur les activités du Groupe de haut niveau sur le financement de l'aide humanitaire. Ils ont jugé important que le Fonds occupe une place stratégique dans le programme mondial de l'année 2015 et que les discussions sur le financement de l'action humanitaire soient au cœur de la préparation du Sommet, prévu en 2016. Ils ont demandé que le Fonds participe à ces travaux et préparatifs afin de veiller à mettre en avant ses principaux points forts et avantages de manière cohérente. Les membres du Groupe ont également estimé que le dixième anniversaire du Fonds, en décembre 2015, serait l'occasion de renforcer les efforts de mobilisation de ressources et de donner plus de visibilité au Fonds. Celui-ci étant largement considéré comme un mécanisme utile, 10 ans après sa création, il conviendrait de tenir compte de ses réalisations dans les discussions plus générales sur le développement et le financement de l'action humanitaire.

9. Les membres du Groupe ont entendu des exposés de la Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence et des auteurs des deux études réalisées récemment sur la possibilité de réviser l'objectif annuel de financement du Fonds et de recourir aux quotes-parts, entre autres options. Les études montrent que le Fonds a été félicité pour ses interventions rapides, simples, bien gérées et qui sauvent des vies, et recommandent de poursuivre dans ce sens, mais aussi d'envisager de lui accorder plus grande flexibilité dans la répartition des fonds entre le guichet interventions d'urgence et le guichet financement insuffisant. On a souligné que l'augmentation éventuelle de ressources du Fonds devrait s'accompagner d'un nouvel objectif réaliste et réalisable sans puiser dans les autres ressources humanitaires. Il était toutefois peu probable que cette augmentation puisse reposer sur le système des quotes-parts.

10. Les membres du Groupe ont pris connaissance avec intérêt des études réalisées et ont reconnu leur importance dans le cadre des consultations en cours sur l'avenir du Fonds. Ils ont réaffirmé son utilité et son efficacité face à des situations d'urgence soudaines et de financement insuffisant. Concernant l'augmentation éventuelle de ses ressources, les membres du Groupe jugent nécessaire de réfléchir davantage à la valeur ajoutée qu'apporterait alors le Fonds et de prendre en compte le fait qu'il tire l'essentiel de ses ressources d'un petit nombre de donateurs. Ils ont recommandé que le secrétariat du Fonds étudie plus en détail les raisons empêchant certains donateurs d'augmenter le montant de leurs contributions; que les efforts de mobilisation de ressources des donateurs autres que les 10 principaux contributeurs du Fonds soient renforcés; et que d'autres sources de financement soient envisagées.

11. S'agissant des cas de détournement éventuel des ressources du Fonds et de la difficulté à les signaler, les membres du Groupe ont réaffirmé que la fraude constituait une grave menace pour l'action humanitaire et la réputation du Fonds et de l'Organisation des Nations Unies. Ils ont pris connaissance avec satisfaction des directives que le secrétariat du Fonds a élaborées pour encadrer le signalement de cas de détournement présumé des allocations du Fonds par les organismes bénéficiaires et leurs partenaires d'exécution. Ils ont fait remarquer que ces directives, représentaient un pas décisif et devraient être prises en compte dans les procédures à l'échelle du système traitant de la gestion des risques et de la fraude, l'objectif étant que l'Organisation traite les cas de fraude de manière cohérente. Le Groupe a également demandé à être tenu informé sur la question et à être avisé, à ses réunions ordinaires, des cas de détournement présumé qui ont été signalés au Fonds et de la façon dont ils ont été traités.

12. Les membres du Groupe se sont félicités de l'analyse que le secrétariat du Fonds a réalisée des enseignements tirés de l'utilisation de ressources allouées par le Fonds à la suite de la déclaration d'un état d'urgence humanitaire appelant une action globale, ou « état d'urgence de niveau 3 », pour faire face à des crises humanitaires de grande ampleur. L'analyse a porté en particulier sur l'un des protocoles qui prévoit l'allocation automatique de ressources dès qu'un état d'urgence de niveau 3 est déclaré. Le Groupe a approuvé la pratique établie du Coordonnateur des secours d'urgence de décider au cas par cas des ressources à allouer en cas d'urgence de niveau 3, l'impact de ces ressources étant fonction de toute une série de facteurs, notamment la rapidité avec laquelle elles sont octroyées, la stratégie mise en place, le résultat recherché et la disponibilité d'autres ressources. Chaque situation d'urgence étant différente, les ressources du Fonds ne peuvent être octroyées en suivant un modèle unique.

13. Les membres du Groupe ont accueilli avec satisfaction un exposé sur la qualité des rapports des coordonnateurs résidents et coordonnateurs des opérations humanitaires et se sont félicités de l'analyse des résultats obtenus, effectuée à partir des principales informations figurant dans les rapports de 2013 sur l'utilisation des ressources du Fonds. Cette analyse, qui est la plus complète sur l'ensemble d'un cycle de financement annuel, permet de présenter plus facilement à un public extérieur les résultats du Fonds, sa valeur ajoutée et son impact.

14. Les membres du Groupe ont salué l'amélioration des activités de communication et de promotion du Fonds observée récemment ainsi que les nouvelles initiatives visant à faire connaître le Fonds de manière rapide, simple et convaincante. Ils ont souligné qu'il convenait de continuer à informer un large groupe d'acteurs des bons résultats du Fonds et ont insisté sur la nécessité de mener des campagnes d'information de haut niveau pour faire du Fonds un partenaire de choix en matière de mobilisation de ressources. Le Groupe a également été informé de l'état actualisé du plan semi-annuel de gestion des risques du Fonds et a réaffirmé qu'il s'agissait d'un élément important pour l'atténuation des risques et la promotion du Fonds. Il a aussi pris connaissance de l'examen indépendant de la valeur ajoutée apportée par le Fonds au Myanmar, dans lequel figurent des indications précieuses sur les opérations menées dans le pays avec les allocations du Fonds.

15. Les membres du Groupe ont pris note de l'évaluation de l'utilisation des fonds de financement commun réalisée par le PAM et, en particulier, des

recommandations relatives à l'utilisation des ressources du Fonds. Ils ont engagé le PAM à prendre des mesures supplémentaires pour rendre l'utilisation de ces ressources plus transparente et à fournir davantage d'informations sur la manière dont il traite la question des délais d'exécution des projets par les partenaires. Le Groupe l'a encouragé à donner suite rapidement aux recommandations formulées et a engagé le secrétariat du Fonds à collaborer avec le PAM en la matière.

16. Les membres du Groupe ont salué l'occasion qui leur a été donnée de s'entretenir avec les représentants des organismes bénéficiaires et des représentants du Comité permanent interorganisations. Tout en reconnaissant que le délai de versement des ressources et d'exécution des projets financés par le Fonds a été raccourci depuis que cette question a été inscrite à son ordre du jour, le Groupe a réaffirmé qu'il était fondamental que les organismes bénéficiaires transmettent rapidement les ressources à leurs partenaires pour que des vies puissent être sauvées et que le Fonds maintienne sa réputation de mécanisme de financement de l'action humanitaire efficace. Les membres du Groupe se sont félicités des mesures prises et des meilleures pratiques établies pour raccourcir les délais d'application des accords conclus entre les organismes bénéficiaires et leurs partenaires d'exécution, notamment la révision des accords de partenariat par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance. Ils ont engagé les organismes bénéficiaires à exposer les mesures prises à cet égard. Comme suite aux discussions sur le sujet, le Groupe a engagé le secrétariat du Fonds et les organismes bénéficiaires à collaborer afin de mieux faire connaître le Fonds auprès des partenaires d'exécution sur le terrain.

Questions administratives

17. Manuel Bessler (Suisse) a été nommé Président et Ahmed al-Meraikhi (Qatar), Vice-Président du Groupe.

18. Le Groupe a remercié la Présidente sortante, Catherine Walker (Australie), et le Vice-Président sortant, Mathewos Tulu (Éthiopie), pour le travail qu'ils ont effectué et le rôle moteur qu'ils ont joué. Il a également remercié les autres membres dont le mandat prend fin en 2015, à savoir Nancy Butijer (Croatie), Susan Eckey (Norvège), Susanna Moorehead (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Yukie Osa (Japon) et Wenliang Yao (Chine), pour la contribution qu'ils ont apportée à ses travaux.

19. La prochaine réunion du Groupe se tiendra à New York en octobre 2015.